

Sainte-Suzanne

Le village de vacances labellisé Tourisme et Handicap

Le village de vacances de Sainte-Suzanne, propriété de la communauté de communes des Coëvrons et géré par Villages vacances français (VVF) recevait ce mardi, le label Tourisme et Handicap. Ce label s'appuie sur quatre types de handicaps : auditif, mental, moteur et visuel. Il est décerné par la commission nationale.

La démarche, initiée par la communauté de communes, avec la collaboration de Mayenne tourisme, vise à favoriser l'accès au tourisme et aux loisirs des personnes handicapées, en facilitant l'accueil et l'accessibilité du site à cette clientèle.

Le label sanctionne les efforts des professionnels du tourisme en matière d'accessibilité et d'accueil du public handicapé. Ce choix va de pair avec une réflexion commerciale raisonnée. En arborant le label Tourisme et handicap, ils mettent en avant un avantage concurrentiel important sur le plan national, européen et international.

Les conditions d'attribution du label ont été formalisées par le ministère délégué au tourisme qui a confié à l'association tourisme et handicap la mission d'aider concrètement à sa mise en place.

C'est ce label qui a été remis officiellement au VVF, en présence de son directeur Patrick Lemoing, de Joël Balandreau, nouveau président



De gauche à droite, Marc Bernier, Joël Balandreau, Jean-Pierre Morteveille, Nicole Bouillon et Patrick Lemoing

de la communauté de communes des Coëvrons, de Jean-Pierre Morteveille, maire de Sainte-Suzanne,

de Marc Bernier, vice président du conseil général, et Nicole Bouillon, présidente de Mayenne tourisme.

L14

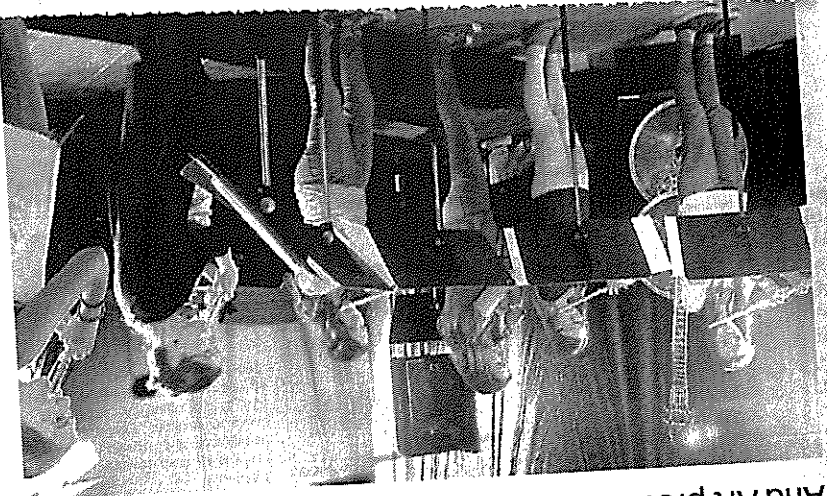
***** 2

L'heure des récompenses par les demoiselles coureuses classées dans chacune de leur catégorie responsable de la course au sein du comité Chardon, le maire, et Patrick Guerrier, le pr



Soixantaine coureurs à la course

Montenay



And'Art prévoit d'autres expositions

Andouillé